

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BRED SELECTION ISR (FR0013433703) – part C

PROMEPAR AM – Groupe BRED Banque Populaire

Objectifs et politique d'investissement

BRED SELECTION ISR, (ci-après « le Fonds »), est un FCP de classification « Actions des pays de l'Union Européenne », dont l'objectif de gestion est la recherche d'une performance, nette de frais, supérieure à l'indice Euro Stoxx 50 DNR (code Bloomberg SX5T) sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum), à travers des investissements en parts d'OPC et/ou d'actions, prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et majoritairement de la zone euro. Le Fonds est éligible au PEA et géré activement.

La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à au moins une des fondations présélectionnées (Fondation du Collège de France, Fondation HEC, Fondation des Ecoles de la 2^{ème} chance, Fondation EPIC), qui contribuent à la transmission du savoir et à l'égalité des chances, 25% des frais de gestion financière après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions sur la part C. Ce versement annuel se fera sous la forme d'un don. Ce mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part.

L'organisme destinataire des dons sera revu chaque année en fonction de ses engagements et de l'impact de ses actions.

Le Fonds a une approche d'Investissement Socialement Responsable (ISR), c'est-à-dire que les OPC et les actions composant le Fonds sont sélectionnés à la fois sur des critères de performances financières mais aussi de performances et d'engagements extra-financiers (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance).

- Environnementaux : participation à la transition écologique et énergétique, empreinte carbone...
- Sociaux : respect des standards internationaux de l'Organisation Internationale du Travail, des droits humains, sécurité, chaîne d'approvisionnement...
- Gouvernance : équilibre des pouvoirs, transparence, anti-corruption, ...

Enfin, une attention particulière sera portée à la participation aux Objectifs du Développement Durable (ODD), principalement concernant l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'accès à des emplois décents, l'accès à la santé, le développement industriel et technologique durable ou encore la lutte contre le changement climatique.

Le Fonds sera exposé au minimum à 60% en actions des pays de l'Union Européenne. Cette exposition se fera au travers d'OPC (y compris ETF) et au travers d'actions. Du fait de son éligibilité au PEA, le Fonds respectera en permanence un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA : ETF, parts ou actions d'OPC, actions européennes.

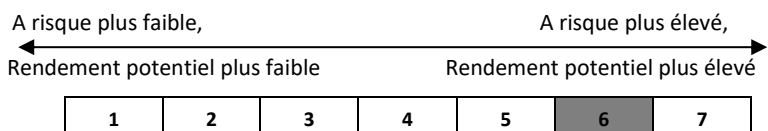
Le Fonds pourra être exposé au risque de change (hors devises de l'UE) dans la limite de 10%. Il pourra être exposé à d'autres pays de l'OCDE et / ou pays émergents dans la limite de 10%. Le Fonds pourra être investi jusqu'à 25% en OPC (obligataire, monétaire) et/ou en titres des marchés obligataires et/ou monétaires d'émetteurs privés ou publics (10% de ces titres pourront être High Yield (titres spéculatifs). La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences spécialisées mais peut en tenir compte dans sa propre analyse.

Le Fonds pourra intervenir sur les marchés à terme fermes et conditionnels réglementés, uniquement en couverture du risque action (40%). L'exposition du Fonds aux marchés actions pourra varier entre 60 et 100%.

Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour ouvré en France (à l'exception des jours fériés) à 12 heures, heure de Paris, et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré en France.

Le Fonds a opté pour la capitalisation de ses revenus. La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant ces 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'exposition aux marchés actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risque non pris en compte par cet indicateur :

- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : utilisation de produits dérivés peut augmenter les risques du fait de la volatilité des marchés sous-jacents et des possibles effets de levier qu'ils induisent.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1% maximum (dont part acquise au fonds : néant)
Frais de sortie	néant
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,22%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	néant

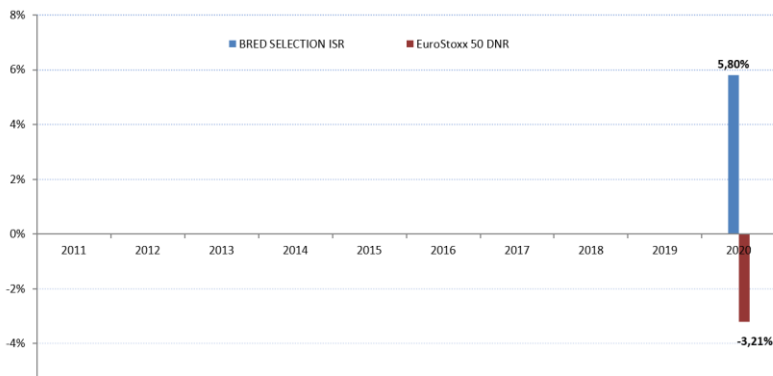
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée

* Ce chiffre a été annualisé. Le premier exercice était supérieur à 12 mois. Le Fonds a été créé le 18 septembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet.

Performances passées



La performance est calculée dividendes et coupons nets réinvestis.

Les performances de l'OPCVM indiquées dans le graphique précédent ont été calculées en Euros et incluent les frais courants ainsi que les éventuels frais de transaction. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'elles ne constituent en aucun cas une indication fiable des performances futures.

La gestion de ce Fonds n'est pas indicielle, l'indice présenté est un indicateur de référence.

Année de création de la part C : 2019

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK FRANCE

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes les autres informations pratiques sont disponibles auprès de PROMEPAR AM par écrit Tour FRANKLIN – La Défense 8 - 92042 PARIS La Défense cedex, par téléphone (01.40.90.28.60) ou email (promepar.assetmanagement@bred.fr).

La valeur liquidative est disponible auprès de PROMEPAR AM ou sur le site internet www.promepar.fr et les sites d'informations financières. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Modalité de partage : La Société de Gestion s'engage à verser annuellement à au moins une des fondations présélectionnées, qui contribuent à la transmission du savoir et à l'égalité des chances (Fondation du Collège de France, Fondation des Ecoles de la 2^{ème} chance, Fondation HEC, Fondation EPIC), 25% des frais de gestion financière après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions sur la part C. Ce versement annuel se fera sous la forme d'un don. Ce mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part.

La responsabilité de PROMEPAR AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du Fonds ou sur le site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.promepar.fr et un exemplaire peut vous être remis gratuitement sur simple demande.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
PROMEPAR AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/05/2021